

Annexe aux Instructions de course type
VOILE LEGERE 2017 – 2020

Ligue 420 – intersérie dériveur double

Dimanche 13 octobre

2019

Baie de la Salis Société des Régates
d'Antibes Juan les Pins Grade : 5B, Niveau

L

PREAMBULE

Inscription de 9h à 9h30 salle Mistral au CREPS

Mise à l'eau cale du CREPS

1. AVIS AUX CONCURRENTS

- 1.1 Emplacement du tableau officiel d'information : club House de la SRAntibes (port Vauban)

2. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 1.1 Emplacement du mât de pavillons : Port Vauban
2.2 Délai entre l'affalé de l'Aperçu à terre et l'envoi du signal d'avertissement : 30 minutes

3. PROGRAMME DES COURSES

- 1.1 Programme des courses : 4 courses au programme
2.2 Heure du signal d'avertissement de la première course : 11 heures
3.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour : 17 heures

4. PAVILLONS DE CLASSE

- 420 : pavillon 420
29er : pavillon Tornado (T sur fond blanc)

5. LES PARCOURS

- 5.1 Signaux définissant le parcours à effectuer : (voir plan en annexe)
Marques à laisser à bâbord
Type banane

6. MARQUES

<i>Marques de départ</i>	<i>Marques de parcours et de dégagement</i>	<i>Marques de changement de parcours</i>	<i>Marques d'arrivée</i>
Bateau avec flamme orange	Marques 1, 2 type cylindriques jaunes	Pas de changement	Bouée crayon jaune

7. LE DEPART

- 7.1 Description de la ligne de départ : Entre le mat du bateau comité et le mat du zodiac avec flamme orange

8. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

8.1

<i>Classe</i>	<i>Temps cible</i>	<i>Temps limite du premier pour finir</i>
Toutes	50 minutes	90 minutes



**SOCIÉTÉ DES
RÉGATES
D'ANTIBES**

Temps donnés à titre indicatif.

8.2 les bateaux manquant à finir dans un délai de 20 minutes après le premier bateau de la classe ayant effectué le parcours et fini sont classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5

9. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 9.1 Emplacement du secrétariat du jury : Salle Mistral au CREPS
- 9.2 Emplacement de la salle du jury : Salle Mistral au CREPS

10. CLASSEMENT

- 10.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 2
- 10.2 Courses retirées

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise.

- 10.3 2 Classements seront édités :
 - un pour la Flotte 420
 - un pour la Flotte 29er

11. REGLES DE SECURITE

- 11.1 Pas d'émargement

12. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillon SRA

13. BATEAUX ACCOMPAGNATEURS :

- 13.1 Identification des bateaux accompagnateurs : Pas de pavillon significatif

14. PRIX

Remise des prix : aussitôt après la régates Arbitres désignés :

Président du comité de course : Jean-Louis Chadoutaud

Président du jury :

Parcours : *babord -*

- Flamme 1
Départ 1 - 2 - Arrivée
- Flamme 2
Départ 1 - 2 - 1 - 2 - Arrivée
- Flamme 3
Départ 1 - 2 - 1 - 2 - 1 - 2 -
Arrivée

